



LUCAS

Laboratoire d'usages culture(s) - arts - société



Expérimenter le déploiement d'un Living lab national pour révéler et inspirer les pratiques de coopération territoriale entre départements et intercommunalités dans le champ des politiques culturelles

Intelligence collective

Inspirer

Transdisciplinarité

Observer

Agilité

Nourrir

Expérimenter

Co-construire

Transmettre

Essaimer

SOMMAIRE

1	Elements de contexte	_____	p. 5
2	Problématiques	_____	p. 6
3	Le L.U.C.A.S.	_____	p. 7
4	Les actions et méthodes du L.U.C.A.S.	_____	p. 8
	<ul style="list-style-type: none">● Etat des lieux de la coopération publique● Le LabVivant● Les OpenLabs● RNDC #3 Rencontre nationale des départements pour la culture		
5	En savoir plus sur les acteurs du L.U.C.A.S.	_____	p. 13



Éléments de contexte


Avec la **loi NOTRe**, les territoires départementaux et intercommunaux se trouvent ré-interrogés du point de vue de leur réalité économique et sociale, et de leurs bassins de vie; ces deux échelons territoriaux ayant contribué de longue date au maillage culturel du territoire national par le déploiement d'un service public de proximité.

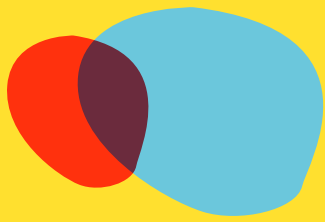
D'une part, les **départements** se sont concrètement investis depuis de nombreuses années dans le développement de la vie artistique et culturelle des territoires par le soutien à la création et à la diffusion, le financement d'équipements, d'outils et de dispositifs tels que les projets culturels de territoires, les schémas départementaux (enseignement artistique, lecture publique) ou encore les actions publiques intersectorielles (solidarités, environnement, ...). Dans le cadre de cette action globale, la participation des habitants, et notamment des plus jeunes, a été et demeure une préoccupation.

D'autre part, les **intercommunalités** ont pris une place importante dans le champ culturel, notamment sur le plan de la gestion des équipements culturels, ce, depuis de nombreuses années déjà. Dans un contexte où la **culture** est devenue une **compétence partagée**, la montée en puissance des intercommunalités et les missions communes qu'elles développent désormais avec les départements amènent à réfléchir en terme de **renouvellement des formes de coopérations territoriales** notamment en matière d'éducation artistique et culturelle, d'enseignements artistiques, de lecture publique, ou encore de soutien aux arts vivants, à l'audiovisuel ou aux arts plastiques.

En effet, si les leviers d'intervention traditionnels utilisés dans les politiques culturelles fonctionnent toujours, d'autres apparaissent ou sont encore à imaginer dans un contexte où les réalités territoriales sont devenues très hétérogènes : métropolisation, indices de ruralité forts, multipolarisation, recomposition de la carte intercommunale.

Enfin, au-delà du contexte institutionnel, la société se trouve aujourd'hui bouleversée par de nombreuses **mutations** : écologiques, démographiques et interculturelles, numériques, économiques et sociales. De fait, ces mutations impactent déjà les politiques publiques et les pratiques culturelles des personnes. Il devient urgent de prendre la mesure de ces **bouleversements**, particulièrement dans le domaine culturel, afin d'en repérer les enjeux, les risques et dans certains cas les limites, et de cerner ainsi la possibilité voire la nécessité d'une intervention concertée des collectivités publiques sur les territoires par **l'invention de cadre(s) de coopération adapté(s)**.





Problématiques

Quels sont les effets des réformes territoriales (Loi NOTRe) et des mutations sociétales (droits culturels, nouveaux modèles économiques, émergence des communs, transformations numériques, mouvement des tiers lieux, etc.) **sur la transformation des politiques culturelles départementales et intercommunales ?**

Contribuent-elles au renouvellement des cadres de coopération entre les institutions départementales et intercommunales ? Participent-elles à l'invention de nouvelles méthodes de (co)production culturelle et de partage des connaissances au sein des territoires ? Préfigurent-elles l'émergence de nouvelles compétences et de nouveaux métiers susceptibles de transcender les catégories de l'action publique ?

Ces modalités de coopération inter-territoriale, inter-culturelle et inter-sectorielle favorisent-elles le développement de politiques culturelles territoriales davantage concertées, intégrées et ancrées dans les territoires ? L'outil Living Lab constitue-t-il la forme méthodologique privilégiée pour réinventer le cadre de production et de coopération des politiques culturelles départementales et intercommunales ?




Le L.U.C.A.S. :


EXPERIMENTER LE DEPLOIEMENT D'UN LIVING LAB POUR REVELER L'EXISTANT ET IMAGINER LES POLITIQUES CULTURELLES DE DEMAIN

Le **L.U.C.A.S.** est un **groupement d'acteurs complémentaires** : chacun est force de proposition sur les dimensions scientifiques, méthodologiques, institutionnelles et organisationnelles du projet. Le L.U.C.A.S est organisée de façon **organique**, systémique pour traiter les problèmes de recherche qu'il choisit ou qu'on lui confie. Sa propre gouvernance met en œuvre les principes de **l'intelligence collective** et vise à favoriser la **capacité d'initiative** du collectif de recherche, la **responsabilité** de chacun et **l'adaptation agile** aux opportunités émergentes du terrain.

Le L.U.C.A.S. est composé de 3 entités : le **Bureau des Possibles, Villes Innovations** & la **Fédération Arts Vivants et départements**. Il bénéficie de l'accompagnement scientifique du **CEPEL** (UMR 5112 - Université de Montpellier) & du **SOPHIAPOL** (EA 3932 - Université Paris Nanterre) sur la durée de l'expérimentation et de l'analyse critique de chercheurs issus de diverses disciplines : sociologues, philosophes, géographes... Son périmètre d'action est à la fois national, européen et francophone.

Dans le cadre de cette première expérimentation d'une durée de 20 mois à compter de son lancement, **la mission du L.U.C.A.S sera de piloter** :

 un projet de recherche universitaire dont la vocation est de produire un **état des lieux de la coopération** entre départements et EPCI en matière de politique culturelle, avec pour échelle de référence l'espace géographique départemental.

 une démarche innovante mobilisant les outils de la **recherche-action** et du **design stratégique** dans le but de proposer des **pistes d'action** concrètes en matière de coopération publique dans le champ des politiques culturelles.

Pour ce premier **projet de recherche**, le L.U.C.A.S **poursuit 2 objectifs** :

Révéler & mettre en perspective l'existant pour permettre aux départements et aux intercommunalités de se comparer, s'inspirer, se positionner.

Accompagner les départements, leurs agences ou leurs services culturels dans la mise en place de **cadres de coopération innovants** avec les intercommunalités sur différents segments de leurs politiques culturelles : enseignements artistiques, lecture publique, éducation artistique, diffusion...

Les actions et méthodes du L.U.C.A.S.

État des lieux de la **coopération** inter-territoriale (départements / intercommunalités), inter-culturelle et inter-sectorielle au sein des départements (compilation des données et documents ; questionnaire d'enquête et entretiens de terrain) - **juillet 2019 - juillet 2020**

Mobilisation des outils de la **recherche-action** et du **design stratégique** à travers l'expérimentation d'un **Living Lab** national des politiques culturelles de demain, le LUCAS (Laboratoire d'usages culture(s) - arts - société).



4 laboratoires ouverts sur les territoires : les **OpenLabs - décembre 2019 à mars 2021**



1 laboratoire national : le **LabVivant #1 & #2** (séminaires de recherche) - **juillet 2019 & juillet 2020**



1 Laboratoire européen : **LabVivant #3** (séminaire européen) - **Fin septembre 2020**

Un temps national de diffusion et d'appropriation : **RNDC#3** (Rencontre nationale des départements pour la culture) - **novembre 2020**

1 Etat des lieux de la coopération publique

Objectifs

- Dresser une **typologie des modes de coopération** entre ces deux collectivités publiques
- **Compiler les travaux existants**, donner accès à une synthèse appropriable par le plus grand nombre
- **Réaliser un panorama** de la situation globale de l'état de la coopération entre départements et intercommunalités en matière de politique culturelle

Une démarche en 3 phases

1 Récolement des données, soit tous les documents publiés par ou sur les démarches départementales de coopération avec les EPCI et dans le temps

2 Questionnaire d'enquête à tous les départements & communautés

3 Entretiens de terrain à partir des documentations fournies par les collectivités ou leurs agences

Stratégie de diffusion de l'enquête

- **Diffusion nationale du questionnaire** en appui des associations nationales d'élu.e.s (ADF, ADCF, FNCC...) et de professionnels (C&D, FNADAC, fédérations régionales de DAC, fédérations nationales spectacle vivant...)
- **Entretiens de terrain** : nombre et modalités de choix à préciser en fonction du matériau collecté.

Calendrier

- **décembre 2019** : Présentation d'un premier panorama de l'existant
- **1er semestre 2020** : Enrichissement au contact des terrains
- **mars 2021** : Version finale

2 Le Lab Vivant

Ce **laboratoire trans-disciplinaire** réunira une hétérogénéité d'acteurs nationaux, européens et francophones à chaque étape stratégique du projet dans le cadre d'un format de type séminaire (1 à 2 jours).

Le premier chantier du L.U.C.A.S. sera de constituer et réunir un premier LabVivant en **juillet 2019** à Avignon pour :

- Valider d'un point de vue **scientifique** la méthode et l'état de l'art
- **Choisir les territoires** en définissant des critères objectifs à la croisée des points de vue politiques, scientifiques et professionnels

En 2020, le LabVivant poursuivra ensuite 3 objectifs :

- Construire une **analyse critique** du matériau produit sur les terrains (état des lieux + terrains d'étude « OpenLabs »)
- **Consolider**, enrichir comparer, mettre en perspective les travaux
- **Evaluer** la démarche expérimentale du L.U.C.A.S. dans une perspective de consolidation.

Les productions du LabVivant prendront notamment la forme de synthèses détaillées enrichies d'info-vision communiquées tout au long du projet par l'intermédiaire d'une plateforme web dédiée au projet.

Trois collèges sont d'ores et déjà identifiés :

1 collège professionnel intersectoriel :

associations nationales partenaires de DAC, DGS, directeurs d'agences départementales, DRAC, acteurs des terrains de recherche impliqués, représentants de fédérations nationales du spectacle vivant et de l'éducation populaire.

1 collège politique :

élu.e.s de la FAVD, de l'ADF et de l'ADCF, des terrains de recherche impliqués.

1 collège scientifique transdisciplinaire : sciences politiques (champ culturel), géographie, design stratégique, sociologie (liste non exhaustive).

Calendrier

15 juillet à Avignon : LabVivant #1

juin-juillet 2020 : LabVivant #2

septembre 2020 à Madrid : LabVivant #3 sous réserve de la disponibilité des crédits

La composition du LabVivant est à « **géométrie variable** » et devra préserver une forme « **d'agilité** » en mobilisant également des profils spécifiques en fonction des sujets et des besoins repérés sur le(s) terrain(s) tout au long du projet :

→ Des chercheurs européens et francophones pour un regard international et critique.

→ Des figures opérationnelles européennes de la coopération, de l'innovation et de la culture.

3 Les OpenLabs

Un OpenLab est un **groupement local d'acteurs hétérogènes** d'une durée de 15 mois, dont la vocation est de **détecter** les grands défis culturels du territoire sur lequel il est formé, de **co-créer** puis **expérimenter** des pistes d'actions innovantes en matière de coopération publique territoriale à l'échelle de l'espace géographique départemental, ce, à partir d'une méthodologie reposant sur l'innovation ouverte où **les usagers sont considérés comme des acteurs clés** des processus d'innovation.

La composition-type d'un OpenLab est la suivante :

- des élu.e.s
- des agents publics : conseil départementaux, intercommunalités.
- des acteurs clés du champ culturel (artistes, professionnels de la culture) et hors-champ culturel (social, éducation, économie, tourisme...) qui contribuent à la mise en oeuvre des politiques culturelles *
- des habitants/ usagers et non-usagers des services culturels déployés dans le cadre des politiques publiques départementales et intercommunales

*panel à constituer en fonction des sujets et des besoins repérés sur le(s) terrain(s)

La mobilisation des "ingénieurs" de la Fédération

La FAVD représente un réseau de plus de **200 acteurs** - élus et professionnels - du champ culturel. Les rôles et compétences de ces « ingénieurs » seront mobilisés en fonction des besoins et des sujets repérés sur les territoires : **échange de pratiques professionnelles**, présentation de **cas d'école inspirants**, facilitation d'équipes-projets avec les outils de **l'intelligence collective** et du design de services.



Objectifs des OpenLabs

- **Nourrir** l'état des lieux de pistes opérationnelles inspirantes, documentées avec un potentiel de « répliquabilité » et d'essaimage à l'échelle nationale;
- **Inspirer** les élu.e.s, les acteurs publics et de droit privé dans l'invention de dispositifs et d'actions innovantes en matière de coopération culturelle territoriale;
- **Essaimer** de nouvelles méthodes de coopération pour faire évoluer les pratiques professionnelles;
- **Décloisonner** les acteurs pour favoriser l'innovation;
- **Mettre en acte** les droits culturels en impliquant les usagers et les non-usagers au coeur de la co-élaboration des politiques publiques.



Un processus en 4 phases

Phase 1 : #TRANSMETTRE

→ Une **journée de formation-action** sur les outils commune aux 4 terrains entre **novembre et décembre 2019** - lieu en cours d'identification.

Phase 2 : #OBSERVER-DETECTER

→ Une **résidence d'immersion** de 2 jours pour **identifier les défis et les irritants du terrain** avec l'accompagnement du L.U.C.A.S. puis en autonomie (suivi à distance) de **décembre 2019 à mars 2020**.

Phase 3 : #PROTOTYPER

→ Un temps réservé au **diagnostic & co-design** des propositions d'actions (1,5 jours) entre **mars et juillet 2020**.

Phase 4 : #AIDER À FAIRE

À la demande, offre de service activable à partir de sept. 2020 en fonction des besoins manifestés par les territoires « OpenLabs »

→ **Accompagnement/ coaching** au déploiement des projets,

→ **Appui à la mise en oeuvre d'une stratégie de documentation & d'évaluation** des projets dans une perspective d'essaimage des bonnes pratiques à l'échelle locale, nationale et européenne.

4 RNDC #3 (Rencontre Nationale des Départements pour la Culture)

La **rencontre nationale** des départements pour la culture est organisée par la Fédération Arts Vivants & Départements en collaboration avec les associations nationales **d'élu.e.s** (FNCC, Assemblée des départements de France) et de **professionnel.le.s** (Culture et Départements, FNADAC...). Depuis la seconde édition tenue à Laval en novembre 2018, le format de la Rencontre nationale des départements pour la culture est celui d'une rencontre dite « **collaborative** ».

La vocation de ce type de rencontre professionnelle est de :

- **Donner à voir** un état des lieux national des politiques culturelles , permettre une « mise à jour » sur l'actualité professionnelle et politique du secteur
- **Echanger** les meilleures pratiques, partager les expériences et savoir-faire
- **Inspirer** les participants pour inventer du nouveau, aller plus loin, **explorer/ imaginer** ensemble de nouvelles pistes d'action (en général en réponse à des défis préalablement identifiés)

Dans le cadre de l'expérimentation du L.U.C.A.S et en tant que lieu d'échange de pair à pair, la RNDC#3 devra permettre :

- **le partage et la réappropriation** par les participants du matériel produit tout au long du projet
- **la diffusion des pistes d'actions**, l'essaimage des bonnes pratiques par les participants de la rencontre
- **la diffusion des connaissances**, l'essaimage des idées produites dans le cadre du LabVivant
- **la présentation d'un pré-rapport final**

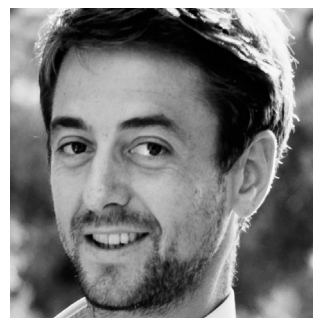
Date & Lieu : 2,5 jours en Novembre 2020, lieu en cours de définition.

En savoir plus sur les acteurs du L.U.C.A.S.

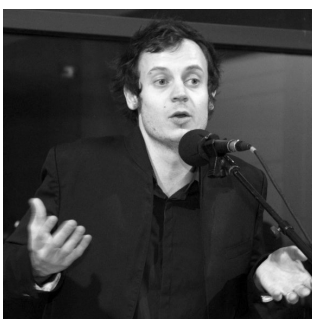


Présidée par **Claudy Lebreton**, la **Fédération Arts Vivants et Départements** (FAVD) regroupe des organismes départementaux de développement territorial du spectacle vivant et des conseils départementaux partenaires. Elle a pour mission de valoriser l'expérience du développement des politiques départementales et de l'aménagement culturel du territoire, de contribuer à la mise en œuvre d'une nouvelle étape de la décentralisation culturelle et de développer, pour ce faire, des partenariats innovants. Animée par **Cédric Hardy**, délégué général de la FAVD, elle fédère plus de 200 acteurs, conseillers départementaux et professionnels du développement culturels. Pour

aborder les mutations institutionnelles, politiques et sociétales à l'oeuvre, la FAVD tente à sa mesure d'amorcer un processus de transformation progressif depuis 2018. Convaincu que le cap poursuivi en matière de développement culturel territorial par ses adhérents - associations départementales et collectivités - est le bon, la FAVD fait le pari de la nécessaire mutation des pratiques professionnelles pour accélérer, faciliter, rendre plus fluide les processus de coopération entre acteurs sur les territoires - ruraux, périurbains, urbains - à l'échelle de l'espace géographique départemental.



Le **Bureau des Possibles** a été créé par **Yves-Armel Martin** en janvier 2018. Il y valorise 25 années d'innovation collaborative et numérique au sein d'associations et de collectivités territoriales sur des missions d'intérêt général : éducation, culture, vieillissement, dépendance, ville intelligente. Le Bureau des possibles accompagne la mise en place de démarches d'innovation collective : ateliers collaboratifs, évènements grands formats ou intimistes, formats originaux ou thématiques jusqu'à la réalisation d'études, de produits ou de services nouveaux. Il convoque différentes disciplines issues de l'intelligence collective, du design de service et du numérique. Il accompagne des acteurs institutionnels (Ministères, Collectivités), des start-up, de grandes entreprises ou des ONG. Il porte un souci particulier à conduire des projets qui contribuent à répondre aux grands enjeux actuels et qui intègrent une dimension locale concrète et opérationnelle.



Villes Innovations est un bureau d'étude localisé en Espagne (Madrid) et en France (Grenoble), spécialisé dans les politiques d'innovation urbaine, et les politiques socio-économiques, culturelles et numériques des territoires. Depuis sa création en 2013, Villes Innovations a réalisé plus d'une cinquantaine d'études et d'interventions auprès de l'Union Européenne, de ministères, de collectivités territoriales, d'opérateurs privés et d'organismes de recherche. Expert en socio-économie urbaine et docteur en sciences du territoire (laboratoire PACTE, université de Grenoble), **Raphaël Besson** est le fondateur de « Villes Innovations ». Ses travaux portent sur les lieux de savoir et d'innovation (quartiers

créatifs, clusters d'innovation, tiers lieux, living labs, bibliothèques troisième lieu...), les mutations de l'économie et de la fabrique des villes (économie créative, économie collaborative, urban labs, fab cities, urbanisme tactique et temporaire, biopolitique des villes), les écosystèmes régénératifs et les transitions territoriales. Auteur de nombreux articles, il enseigne régulièrement les questions de prospective territoriale, d'innovation et d'économie urbaine. Il intervient également comme expert et conseiller scientifique sur les programmes européens Interreg-med et European.



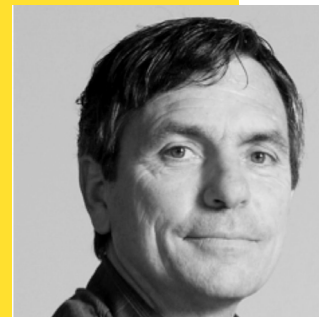
Le **Sophiapol** (EA 3932) est une unité de recherche pluridisciplinaire composée de sociologues, de philosophes et d'anthropologues de l'Université Paris Nanterre. Les recherches menées au Sophiapol partent du principe qu'il existe dans l'espace public des sociétés démocratiques contemporaines un ensemble d'attentes et de demandes de reconnaissance portant tout à la fois sur des droits fondamentaux (libertés civiles et politiques) et spécifiques (spécificité culturelle, ethnique, religieuse, relevant du «genre»...). Les recherches menées au sein du Sophiapol tentent de restituer certaines mutations sociales contemporaines en s'appuyant sur des recherches collectives

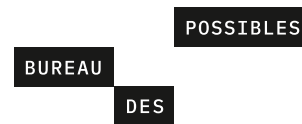
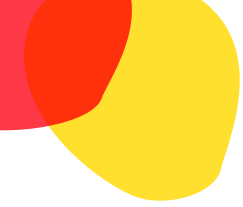
qui croisent philosophie et sciences sociales. Cinq axes sont désormais à l'œuvre :

1/ Pratiques et politiques des corps ; 2/ Production des identités, des espaces et des frontières ; 3/ Le présent du capitalisme ; 4/ Les grammaires du politiques ; 5/ Culture, valeur, lien social.

Aurélien Djakouane est sociologue et Maître de conférences à l'Université Paris Nanterre. Ses recherches portent principalement sur les pratiques et les politiques culturelles mais également sur les enseignements et les professions artistiques. Il questionne, tout à la fois, la construction sociale d'un goût pour l'art, ses enjeux en termes de transmission et de reproduction mais aussi les formes démultipliées de la réception des œuvres et la transformation des espaces de légitimité artistiques. Il a récemment publié : Une réunion de publics. Enquête sur un festival et une saison en outre-mer, (Presses Universitaires de Nanterre, 2018) ; avec E. Négrier, Le hip-hop en scène. Mutations artistiques et innovations politiques (L'Harmattan, 2018) ; avec G. Segré, « La réception du spectacle vivant en question » (Terrains/Théories, n°7) ; « Les jeunes et la culture. Socialisation et transmissions culturelles à l'ère numérique », (UBIC Université de Bordeaux, 2016) ; « Ce que les sociabilités font à l'écoute musicale. Le cas des Eurockéennes de Belfort » (Culture et Musées, n°25).

Le CEPEL est une unité mixte de recherche du CNRS (UMR 5112), hébergée par l'Université de Montpellier au sein de la Faculté de Droit et de Science politique. Ses travaux portent sur l'analyse comparée de la transformation des modes de gouvernement des démocraties. Originellement centrée sur l'aire géographique de l'Europe du Sud, le CEPEL a étendu l'aire de ces compétences au « grand sud » et à l'Amérique de nord. Les thématiques de recherche pour la période 2015-2019 sont la recomposition de la gouvernance démocratique; les transformations des comportements citoyens ; la santé publique et le développement durable : nouveaux enjeux de gouvernement. Docteur en science politique, **Emmanuel Négrier** est chercheur au CNRS-CEPEL (Centre d'études politiques de l'Europe latine) à Montpellier. Auteur de nombreux ouvrages, il a dirigé récemment avec Lluis Bonet La fin des cultures nationales ? : les politiques culturelles à l'épreuve de la diversité (La Découverte, mars 2008) et co-dirigé avec Julien Préau et Philippe Teillet Intercommunalités : le temps de la culture (Editions de l'Observatoire des Politiques Culturelles, 2008). Il a dirigé l'enquête sur le public des Festivals de musique et de danse parue en 2009, ainsi que d'autres dispositifs de recherche sur les publics des musiques, à l'Orchestre national de Montpellier et aux Eurockéennes de Belfort.







CONTACT : Cedric Hardy
Délégué général - Fédération Arts Vivants & Départements
06.24.36.72.51 - cedric.hardy@arts-vivants-departements.fr